

NORMES D'EXERCICE DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

1| Les membres de la profession enseignante tiennent à ce que tous les élèves réussissent, ils se soucient de leur bien-être et agissent au mieux de leurs intérêts.

Les pédagogues occupent une position d'autorité et de confiance privilégiée. Ils sont responsables de la sécurité physique et affective des élèves. Les pédagogues respectent et chérissent la diversité des perspectives et des visions du monde, sans oublier celles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, dans leur classe, leur école et leur collectivité. Les pédagogues cultivent l'identité personnelle positive des élèves et leur responsabilité sociale et personnelle, et ils veillent à leur bien-être mental et physique et à leur épanouissement intellectuel. Les pédagogues incitent les élèves à s'associer véritablement à leur propre apprentissage. Les pédagogues traitent les élèves équitablement, en leur témoignant acceptation, dignité et respect. Les pédagogues comprennent l'importance de la confidentialité et protègent les données personnelles des élèves, sauf quand leur communication est exigée par la loi. Les pédagogues ne maltraitent pas les élèves ou les mineurs ni ne les exploitent à des fins personnelles, sexuelles, idéologiques, matérielles ou autres.

2| Les membres de la profession enseignante agissent de manière éthique et préservent l'intégrité, la crédibilité et la réputation de leur profession.

Les pédagogues donnent l'exemple. Ils sont tenus de respecter certaines règles de conduite et de rendre compte de leurs faits et gestes au travail et pendant leur temps libre. Les pédagogues connaissent les lois qui régissent leurs fonctions. Ils savent que leur conduite personnelle a un effet sur l'image de leur profession. Les pédagogues connaissent et reconnaissent l'importance des normes de la profession enseignante en Colombie-Britannique.

3| Les membres de la profession enseignante possèdent et appliquent des connaissances sur le développement et l'épanouissement des élèves.

Les pédagogues sont versés dans le développement de l'enfant et de l'adolescent sur le plan de l'apprentissage et des relations sociales. Les pédagogues font preuve de compréhension des différences et besoins d'apprentissage individuels. Les pédagogues reconnaissent l'importance et la contribution de l'identité culturelle, des manières d'être et des visions du monde dans l'apprentissage scolaire. Ils se servent de leurs connaissances pour prendre des décisions éclairées à propos des programmes, de l'instruction et de l'évaluation. Les pédagogues s'efforcent de créer un milieu d'apprentissage positif, sûr et ouvert à tous pour mieux répondre aux divers besoins des élèves.

4| Les membres de la profession enseignante valorisent la participation et l'aide des parents, tuteurs, familles et communautés aux activités scolaires.

Les pédagogues comprennent, respectent et encouragent la participation des familles et des communautés dans l'éducation et le développement des élèves. Les pédagogues tiennent compte des points de vue des parents et des tuteurs sur leurs enfants. Les pédagogues communiquent efficacement et en temps utile avec les parents et les tuteurs.

5| Les membres de la profession enseignante mettent en œuvre des pratiques de planification, d'instruction, d'évaluation et de compte rendu efficaces pour créer un milieu d'apprentissage et de développement empreint de respect et ouvert à tous les élèves.

Les pédagogues possèdent les connaissances et compétences nécessaires pour faciliter l'apprentissage des élèves, en intégrant des expériences reflétant le contexte individuel et le cadre local. Ils sont attachés aux pratiques collaboratives. Ils reconnaissent et comprennent les interrelations entre tous les aspects de l'enseignement et de l'apprentissage, et ils emploient un éventail de stratégies d'instruction et d'évaluation. Les pédagogues savent bien communiquer en français ou en anglais. Les pédagogues savent quand ils doivent demander du soutien pour l'exercice de leurs fonctions ou pour leurs élèves.

6| Les membres de la profession enseignante font preuve d'une grande culture de base et d'une bonne maîtrise des disciplines qu'ils enseignent.

Les pédagogues maîtrisent le programme et les méthodes de leurs disciplines. Ils enseignent leurs programmes en y intégrant les façons de voir les choses des Premières Nations, des Inuits et des Métis en plus des perspectives canadienne et mondiale. Les pédagogues font fond sur les capacités de compréhension interculturelle, d'empathie et de respect mutuel des élèves. Les pédagogues cultivent les valeurs, les principes et le savoir de la société canadienne, une société démocratique et ouverte à tous.

7| Les membres de la profession enseignante pratiquent le perfectionnement professionnel.

Les pédagogues pratiquent le perfectionnement professionnel et la réflexion pour développer leurs compétences professionnelles. Les pédagogues savent reconnaître leurs besoins professionnels et saisir différentes possibilités d'apprentissage pour les satisfaire. Ils développent une philosophie de l'éducation, de l'enseignement et de l'apprentissage personnelle sur la base de la recherche, de la pratique et des normes de la profession enseignante en Colombie-Britannique.

8| Les membres de la profession enseignante contribuent à la profession.

Les pédagogues font honneur à leur profession en appuyant, encadrant et encourageant leurs collègues et leurs successeurs. Ils partagent leur savoir-faire de différentes façons, dans le cadre d'activités organisées par les écoles, les conseils et autorités scolaires, les organismes professionnels, les établissements postsecondaires et les collectivités. Les pédagogues participent à une culture de collégialité.

9| Les membres de la profession enseignante respectent et valorisent l'histoire des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada ainsi que les répercussions du passé sur le présent et sur l'avenir. Les membres de la profession enseignante jouent un rôle positif dans la recherche de la vérité, la réconciliation et la guérison. Les membres de la profession enseignante cultivent une meilleure compréhension des formes de connaissance et d'existence, de l'histoire et de la culture des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Les pédagogues mènent un examen critique de leurs propres préjugés, attitudes, croyances, valeurs et pratiques en vue de faciliter le changement. Les pédagogues valorisent et respectent les langues, le patrimoine, la culture et les formes de connaissance et d'existence des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les pédagogues comprennent l'importance d'accorder une place privilégiée à l'interdépendance et aux relations avec soi-même, sa famille, sa communauté et son milieu naturel. Les pédagogues intègrent les visions du monde et les perspectives des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans le milieu d'apprentissage.